

ÉDUCATION ■ L'école maternelle Saint-Lazare à Limoges est concernée

« Non à la fermeture d'une classe »

Pétition, affiches et banderoles. Les parents d'élèves de l'école maternelle Saint-Lazare à Limoges se mobilisent pour dire « non » à une fermeture de classe. Car comme ailleurs en Haute-Vienne, eux aussi, ne décolèrent pas.

« Supprimer une classe dans une petite école de quartier, c'est vraiment dommage. Pour moi, ça ne va pas dans le bon sens », déplore Mathieu Cheype, dont la fille aînée est scolarisée en grande section.

Sa fille cadette, elle, entrera en petite section dans cette même école à la rentrée 2024-2025 mais « les effectifs par classes seront bien différents », rebondit Joane Chabassier, parent d'élèves, elle aussi.

« Nous avons appris dans un premier temps comme les autres que trente classes seraient fermées en Haute-Vienne à la rentrée prochaine, puis que notre école était concernée », poursuit-elle.

« Actuellement, il y a trois classes avec chacune un effectif de dix-huit enfants : une classe de grande section ; une classe de petite et moyenne section



COLÈRE. Les parents de l'école Saint-Lazare à Limoges refusent que leurs enfants soient traités comme des « sardines ». PHOTO : STÉPHANIE BARRAT

et une dernière classe avec les trois niveaux », détaille-t-elle.

25 à 26 élèves par classe

« L'année prochaine, avec une classe en moins, les effectifs grimperont de vingt-cinq à vingt-six enfants par classe. C'est ce qui est prévu. Je ne comprends pas cette logique comptable. Pour un enfant, 3-6 ans est un âge charnière, comment

voulez-vous qu'avec un tel effectif les enseignants puissent les accompagner correctement ? » interroge Joane Chabassier.

Un constat que dénoncent aussi les syndicats. Enseignante dans cet établissement depuis deux ans et syndiquée au SNUIPP-FSU, Julie Reversat regrette que l'Éducation nationale « ne profite pas de cette baisse démo-

graphique pour « faire mieux » en ne diminuant pas le nombre de postes, en limitant les effectifs et pourquoi pas en formant mieux ses enseignants ».

La mobilisation fera-t-elle plier l'administration ? Le prochain conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) doit se tenir après les vacances, lundi 4 mars. ■

Stéphanie Barrat